LE PETIT ESCOIRAIS N°6 1er Trimestre janv./février/mars 2022



C'est en mars 2015 que je me suis installée avec ma famille sur Escoire.

Je me suis tout d'abord investie dans l'Association des Parents d'Elève au sein de l'école, puis au détour d'une conversation avec Céline BARILLOT et Jean-Pierre TINGAUD, j'ai appris qu'une nouvelle liste pour le Conseil Municipal se mettait en place au sein de la commune. Après avoir rencontré notre nouveau Maire, M. Joël LAGUIONIE, et l'ensemble des nouveaux élus, j'ai décidé d'intégrer cette nouvelle équipe. J'occupe les fonctions de membre au sein des affaires scolaires et du budget de la commune.

Notre petit village, qui à l'atout d'être à proximité de Périgueux, est très actif avec ses nombreuses manifestations (culturelles, festives, ...) qui se déroulent tout au long de l'année, mais c'est surtout son cadre naturel qui lui donne tout son charme.

Je suis fière de faire partie de ce nouveau Conseil Municipal dynamique, soudé et à l'écoute de ses administrés.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des élus, une très bonne lecture à toutes et à tous de ce nouveau numéro du Petit Escoirais.

Cécile PHILOTE, conseillère municipale

MAIRIE ESCOIRE

Le Bourg – 24420 ESCOIRE Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8H-12H /13H30-17H

2 05.53.06.00.24

mairie.escoire@neuf.fr

MairieEscoire



Joël LAGUIONIE, Maire Sabine GOLFIER DELAGE, 1°Adjointe Francis GERVEAUX, 2°Adjoint Jean-Marie KOCHEL, 3° Adjoint Céline BARILLOT, conseillère Sandrine PEYRONET, conseillère Karine PAROISSE, conseillère Cécile PHILOTE, conseillère Pascal DEFILIPPI, conseiller Patrick MAZEAU, conseiller

L'ECOLE

1) Le nouvel équipement

L'école a reçu mi-mars un adoucisseur d'eau pour le lavevaisselle afin de limiter les dépôts calcaires lors de l'utilisation du lave-vaisselle.

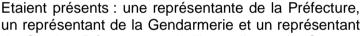


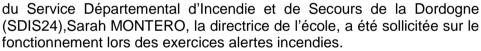
2) Le personnel

Depuis le 28 février, Jade PALLATIER, habitante de la commune, a rejoint l'équipe de la cantine car suite à la difficulté du service des enfants, le SIVS a pris la décision de recruter une nouvelle personne de 12h à 14h.

3) Sécurité

Le vendredi 11 mars, l'enceinte de l'école a été contrôle par le service de la Préfecture qui a fait un état des lieux sur le réseau électrique et le système de gestion incendie.





A la suite des contrôles effectués, l'école a reçu un avis favorable.

4) L'œuf

Le dimanche 17 avril, l'association H.E.C (Humour et Culture), propose une animation autour de l'œuf. Les enfants scolarisés sur les communes d'Antonne et Escoire ont été sollicités pour participer à la manifestation sous la forme de dessins et plusieurs récompenses seront décernées ce jour-là. VENEZ NOMBREUX !!!

Nous tenons également à remercier, les élus qui s'occupent de la voirie et l'employé communal pour l'installation du panneau flash à proximité de l'école

Céline BARILLOT, Francis GERVEAUX, Cécile PHILOTE

LE RELAI PETITE ENFANCE DU GRAND PERIGUEUX (R.P.E)

Anciennement appelé relai d'assistants maternels (R.A.M.).

Les relais petite enfance sont divisés en quatre secteurs. Pour ce qui est de la commune d'Escoire, nous sommes rattachés au Relai Petite Enfance Nord du Grand Périgueux. Il se situe « Allée Jean Boiteux », lieu-dit, « Les Jarissoux » 24750 CHAMPCEVINEL.

La responsable de ce Relai Petite Enfance est Nadège Declerck.

C'est un lieu d'information, d'échanges et d'animations destinés à promouvoir l'accueil du jeune enfant chez un ou une assistante maternelle ayant l'agrément du service Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental.

Les Relais Petite Enfance informent les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire concerné. Ils contribuent à la professionnalisation des assistants maternels.

Dans la commune, il y a trois assistantes maternelles agrées (Fabienne Meaud, Natacha Ledu et Laetitia CHARRIER).

Le Relai Petit Enfance Nord est constitué de 10 communes, 93 assistants maternels, 294 places d'accueil et 7 lieu d'animations dont fait partie la commune. Le lieu d'animation est à la salle des fêtes, deux assistantes maternelles de la commune y participent avec une moyenne de 8 enfants.

Les animations semblent toujours bien appréciées par les assistantes maternelles et les enfants. Les familles participent très souvent lors des fêtes de Noël ou à certaines réunions thématiques.

Parfois, certains parents demandent à venir sur un atelier afin d'observer le déroulement et ainsi être rassurés sur la participation de leur enfant et de l'assistante maternelle.

Les photos jointes prouvent qu'au R.P.E. on travaille.

Céline BARILLOT, Sandrine PEYRONET Déléguées Petite Enfance au Grand Périgueux.





LE GUIDE DE BONNE CONDUITE

LES NUISSANCES SONORES

Selon l'Arrêté Préfectoral portant règlementation des Bruits de Voisinages n°99-0881 en date du 17 Mai 1999 :

A cet effet, <u>les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :</u>



Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h / Dimanches : 10 h à 12h

LA REGLEMENTATION DES USAGES DU FEU

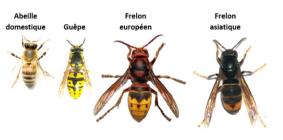


(arrêté préfectoral du 05 avril 2017 modifié par l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2017) Le non-respect de cet arrêté est puni d'une amende de quatrième classe (135 euros).

Le brûlage des végétaux est interdit du 1^{er} mars au 31 septembre.

LA NATURE

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE





Pour lutter contre le frelon asiatique, le principe est de piéger les reines en installant des **pièges de mi-mars à fin mai,** avant qu'elles ne sortent de l'hibernation et ne bâtissent un nid dans lequel va se développer un essaim de plusieurs milliers de frelons asiatiques.

LES TRAVAUX

Réfection RD6

Nous vous en reparlerons dans un prochain numéro, mais le Conseil Départemental prévoit de refaire la Route départementale n°6 (route des Gabarres).

Début juillet, la RD6 sera totalement refaite. Il sera installé un ralentisseur au niveau de la pompe de relevage (route d'entrée dans le bourg). Les travaux sont à la charge du Conseil Départemental. Reste à charge pour la commune, les panneaux de signalisation.

Mairie

Quelques travaux de changement de menuiserie ont été fait. En effet, nous avons remplacé la porte d'entrée et la petite fenêtre par des matériaux en PVC. Enfin une meilleure isolation et donc quelques économies d'énergie en plus. Nous allons également mettre en place des panneaux manquant dans le village : celui de l'impasse des Gabarres et celui de l'impasse Louis de Ranconnet.

Eclairage

Le changement de l'éclairage publique se poursuit, nous continuons à remplacer l'éclairage existant par des éclairages LED, ce qui va nous permettre de réaliser des économies (LED + extinction des lumières de 23h à 06h dans la plupart des rues du village), ce n'est pas négligeable sur le budget d'une petite commune comme la nôtre.

Raccordement à l'assainissement public

La commune doit raccorder la Mairie, la maison des associations, l'école et les deux logements communaux les devis sont fait, et seront soumis au vote du Conseil Municipal prochainement. Nous vous rappelons qu'avant de refermer vos tranchées, vous devez contacter les services du Grand Périgueux pour qu'ils viennent contrôler votre raccordement.



Rue Jule Ferry

David tente régulièrement de reboucher les trous en attendant l'intervention de la SNTP.

Les reprises de la rue Jules Ferry vont être réalisés aux beaux jours ainsi que les marquages au sol.

Nous avons installé un radar clignotant de prévention rue Jules Ferry, il se déclenche dès que la vitesse est audessus de 30 km/h.

Jean-Marie KOCHEL-Patrick MAZEAU-Marie-Karine PAROISSE

A LA RENCONTRE DES ESCOIRAISES ET DES ESCOIRAIS



Nous vous présentons, Marie FAVARD qui s'est installée sur la commune il y a 35 ans avec son mari Philippe qui fût conseiller municipal lors du 1^{er} mandat de Bernard GEOFFROY.

Maman de deux enfants, et commerçante indépendante, elle ouvre sa boutique à Périgueux en 1996 (Tentation lingerie/ prêt à porter) qu'elle tiendra pendant plus de 20 ans, jusqu'au jour où elle va faire une rencontre qui va changer sa vie professionnelle avec un partenaire de choix « FOREVER » qui représente toutes les valeurs humaines et business auxquelles elle adhère tout de suite.

Entrepreneuse dans l'âme, Marie décide de fermer sa boutique à Périgueux en 2018 pour



se consacrer à cette nouvelle activité basée sur l'humain et le bien-être.

Aujourd'hui Manager d'équipe, Marie se consacre à recommander et faire découvrir les produits issus de l'aloe vera plante aux multiples vertues médicinales. Elle peut également vous proposer de rejoindre cette belle activité pour en faire un complément de revenus ou une reconversion professionnelle (comme pour son fils Bastien) en vous parrainant pour intégrer cette Société.

Fondée en 1978 par Rex MAUGHAN, Forever Living Products est aujourd'ui l'une des plus grandes entreprises de vente directe dans le secteur du bien-être, elle est présente dans plus de 160 pays et leader mondiale dans l'Aloe vera.



Qu'est-ce que l'Aloe vera ? L'Aloe vera est connue depuis des millénaires pour ses nombreux bienfaits.

En interne, elle constitue un excellent complément alimentaire du fait de sa richesse en antioxydants, contribue à renforcer les défenses immunitaires et naturelles de l'organisme,

effets bénéfiques en cas de fatigue physique et psychique. En externe, l'Aloe vera possède un fort pouvoir hydratant et facilite la cicatrisation, apaise et régénère l'épiderme.

N'hésitez pas à contacter Marie qui se fera un plaisir de vous faire découvrir la gamme des produits Forever sur conseils personnalisés, ainsi que l'activité. Vous pouvez également la retrouver sur www.perigord-commerce.com

LA CUISINE DES ESCOIRAISES ET DES ESCOIRAIS



LA TARTE AUX POMMES DE REGINE DELATTRE

Pour cette recette il faut :

6 pommes golden, 3 œufs,

1 yaourt nature, 2 pots de yaourts de farine,

1 ½ pot de yaourt de sucre, ½ port de yaourt d'huile

1 sachet de levure. 1 sachet de sucre vanillé.

Dans un saladier casser les œufs, ajouter le yaourt, farine le sucre, le sachet de levure et de sucre vanillé, puis l'huile.

Fouetter le tout jusqu'à l'obtention d'une pâte onctueuse

Prendre un moule, y mettre une feuille de cuisson, y déposer les pommes coupées puis verser la pâte par-dessus.

Cuisson 30 à 45mn (selon son goût)

Bon appétit!!

Merci Régine

SOLIDARITE UKRAINE



Vous avez été très nombreux à participer à la collecte mise en place. Nous vous remercions tous pour vos généreux dons.

Le Conseil Municipal remercie Mme Martine HUGUET, une habitante pour avoir confectionné le drapeau Ukrénien que vous pouvez apercevoir à la Mairie!



SMD3 - COLLECTE DES ENCOMBRANTS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Prochaine collecte des encombrants

le 2ème lundi de iuin.

Cette collecte est réservée aux particuliers, dans la limite de 1m3 par enlèvement. Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir.

Si vous êtes intéressés : contacter L'ARTEEC au 05.53.46.65.46

RENOVATION DE VOTRE LOGEMENT – AMELIA 2



Vous souhaitez faire des rénovations dans votre logement, des économies d'énergie, ravalement de façade ou faire adapter votre logement.... Le programme Amélia 2 peut vous concerner.

Vous pouvez prendre contact directement avec Amélia 2 ou contacter Sabine GOLFIER DELAGE, référente Amélia 2 sur la Commune.

LA RUE LOUIS DE RANCONET AVANT ET APRES

La rue Louis de Ranconnet a pu être embellie grace à l'enfouissement des lignes téléphonique et électrique.

Elle est la première de nos rues à être équpée de luminaire LED.

Pour information les anciens foyers lumineux vétustes avaient une consommation de 600W et les nouveaux foyers LED ont une consommation de 180 W.

Nous poursuivons avec le SDE 24 la réfection de l'éclairage public sur la commune en 2022 et 2023.





LA BOULE ESCOIRAISE

Le voici enfin terminé!!

Dernièrement une sculpture gravée par Pascal habitant de la commune a été posée. Vous avez été très nombreux à participer à la construction de la boule



Escoiraise, habitants, élus, membres du comité des fêtes, et nous tenions à vous remercier tous une fois de plus.

Vous pouvez venir en profiter et vous adonner aux joies d'une partie de pétanque, et passer un moment convivial.

Prochaine étape : l'inauguration.....

Nous en profitons pour vous rappeler que le stationnement des voitures :

- .n'est pas autorisé devant les marches du château,
- <u>.est strictement interdit devant les portails d'accès privés.</u>

Nous réfléchissons actuellement pour un aménagement afin de permettre aux voitures de se garer.

Le 3^{ème} budget participatif a débuté, Vous pouvez déposer vos idées jusqu'au 31 mai 2022!

Alors n'hésitez pas, nous vous rappelons que la boule escoiraise a vu le jour grâce au budget participatif par le biais du comité des fêtes.





QUESTIONS / REPONSES ELECTIONS

COMMENT RECTIFIER UNE ERREUR D'ETAT CIVIL SUR LES LISTES ELECTORALES

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee à partir des informations transmises :

- par les communes pour les personnes nées en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française ;
- par la sphère sociale pour les personnes nées à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna.
- Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs.

Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française :

Un service est mis à votre disposition sur le site service-public.fr vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Vous devrez être en possession : a)de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale) ;

b) d'une copie de votre acte de naissance (ce document est à demander auprès de votre commune de naissance). Vous pouvez également formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou par courrier à l'adresse ci-dessous : Insee 29 rue Beyrand 87000 LIMOGES.

Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna :

Vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...).

VOTE PAR PROCURATION: PRINCIPE GENERAL

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeure valable.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

a)En faisant <u>une demande en ligne</u> qu'il convient ensuite de faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.

b)En faisant valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Important: pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur la carte électorale de chaque électeur.

CE QUE PREVOIT LE CODE ELECTORAL SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGES ELECTORAUX ?

Conformément à l'article L51 du code électoral, des panneaux métalliques doivent être installés par toutes les communes afin que les candidats puissent y coller leurs affiches pendant toute la durée de la campagne électorale officielle. Chaque candidat ou liste de candidats ou binôme de candidats dispose d'un emplacement. Pour l'élection Présidentielle, l'ordre d'affichage dépend du tirage au sort réalisé par le Conseil constitutionnel lors de l'établissement de la liste officielle des candidats.

Ouverture de la campagne pour le 1^{er} tour : Lundi 28 mars à zéro heure (Art. L. 47A code électoral). L'affichage relatif à l'élection est interdit pendant les six mois précédant le premier jour du mois de l'élection et jusqu'à la date du tour de scrutin où l'élection est acquise, en dehors des emplacements attribués au candidat.

VAIS-JE RECEVOIR UNE NOUVELLE CARTE

ELECTORALE?

Oui, prochainement tout le monde recevra une nouvelle carte électorale avec un QR CODE qui vous renverra directement au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.



PETIT CLIN D'ŒIL A NOS AINES



Photographie Jean-Baptiste DUARTE, Escoire

GENDARMERIE



Gendarmerie nationale Région de gendarmerie Nouvelle Aquitaine Groupement de la Dordogne Compagnie de Périgueux

ACCUEIL DU PUBLIC

La Communauté de Brigades de St MARTIAL D'ALBAREDE vous accueille

Jour	Horaires		Brigades de
Lundi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Mardi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	ST MARTIAL D'ALBAREDE
Mercredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Jeudi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	HAUTEFORT
Vendredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Samedi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	THENON
Dimanche & jours fériés	09h00 - 12h00	1	THE TOTAL

Pour une demande de renseignement, vous pouvez également contacter la brigade numérique sur internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact

Vous pouvez également nous adresser un courriel à : cob.st-martial-d-albarede@gendarmerie.interieur.gouv.fr

EN CAS D'URGENCE

Sonnez, en utilisant l'interphone ou composez le $\bf 17$ ou $\bf 112$



Nouveaux horaires des unités de la Communauté de Brigades de ST Martial D'ALBAREDE dont Escoire dépend.

L'AGENDA ESCOIRAIS 2022

AVRIL:

10 avril : 1er Tour des Elections Présidentielles

17 avril : Association H.E.C. : 3ème Edition du Salon du

livre "Humours" sur le thème de l'oeuf

10h00 : ouverture des portes avec café d'accueil

(19 auteurs/dessinateurs présents)

11h32 : remise des prix du concours de la nouvelle humoristique

(13 auteurs ont participé), discours et apéro!

12h30-14h: fermeture du salon

14h00: reprise du salon avec d'autres surprises et caricatures possibles

16h18 : remise des prix du concours de dessin aux enfants des écoles d'Escoire et d'Antonne

18h00: fin du salon

£ £ 2 £

24 avril : 2ème Tour des Elections Présidentielles

MAI:

7 mai : Farcissage des Escargots

14 mai : Fête du dévouement SEDB 24

16ème Edition (promotion Docteur Francine LECA) de l'encouragement du dévouement et du bénévolat en Dordogne), remise de médailles et

de trophée

27-28-29 mai : Fêtes des Escargots 🕮

29 mai: Vide grenier

JUIN:

(Date à confirmer) : exposition à l'école d'Escoire des

travaux des enfants

12 juin : 1er Tour des Elections Législatives

18 juin : Concert sur la plus grande scène d'Escoire avec Grain de P'Honie

19 juin : 2ème Tour des Elections Législatives

JUILLET:

2 juillet : Soirée entrecôte frites organisée par le comité



des fêtes

30 juillet : Clôture du festival MNOP au Château d'Escoire,

organisé par la municipalité

SEPTEMBRE:

3 septembre : Soirée Moules frites organisée par le comité

des fêtes



10 septembre : La palette Escoiraise, évenement culturel organisé par la

municipalité aux côtés de Jean-Claude ALLARD

OCTOBRE:

1er octobre : soirée à thème organisée par le comité des fêtes



Date à confirmer : octobre



rose

DECEMBRE

11 décembre : Le Nöel des Enfants d'Escoire

(pour les enfants de 0 à 10 ans)



"Pour les nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'assistante du Père-Noël" au 06.23.19.85.32 6

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants d'Escoire



Si vous souhaitez faire paraître une information, un article dans notre prochain bulletin, faire partager une recette, participer à une vitrine..... n'hésitez pas à nous le faire savoir.

COUPON REPONSE A DEPOSER A LA MAIRIE

Je souhaite préserver l'environnement, je désire recevoir les prochains bulletins et flash info par mail

Nom Prénom

Adresse postale Adresse mail